

Réunion du 7 novembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 76  
Nombre de votants : 85

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Frédéric DOUET (suppléant de M. Gilles LÉVÊQUE), Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Corinne LAMARQUE (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), José FLORES, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Monique LARRADET, Patrick WARRYN (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Marlène LE DIEU DE VILLE, Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jérôme TOULOUSE, Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRES DE SÉANCE** : Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N° 16 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL 2022**

**Rapporteur : M. Emmanuel HANON**

En section de fonctionnement, au chapitre 012, charges de personnel, 200 000 € sont prévus pour faire face à l'augmentation de 3,5 % du point d'indice.

Au chapitre 73, le prélèvement au titre du redressement des finances publiques est prévu à hauteur de 69 576 € et au chapitre 011, une étude / diagnostic à destination des commerçants pour l'action collective de proximité pour 31 500 €.

Ces dépenses sont financées par le non recours à la provision inscrite au BS 2022 pour une augmentation du FPIC, par des recettes de fonctionnement constituées des certificats d'économie d'énergie pour l'éclairage public à hauteur de 32 310 €, des ventes supplémentaires de matériels par Agorastore pour 74 274 €, 61 769 € pour des compléments d'assurances relatifs à des sinistres, et 43 370 € au titre du FCTVA.

En investissement, des crédits sont affectés pour un complément pour les aides aux commerçants à hauteur de 23 000 € et en recettes une vente de terrain est inscrite pour 42 916 €.

En fonctionnement et en investissement, les autres mouvements sont constitués par des transferts de crédits de chapitre à chapitre ou de section à section.

En conséquence, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de voter** les modifications au budget 2022 telles qu'elles figurent dans le tableau ci-après :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES)**

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE 2 -2022	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022
<b>Total des dépenses</b>	<b>214 344,00</b>	<b>214 344,00</b>
011 – Charges à caractère général	-141 334,22	-144 334,22
012 – Charges de personnel	200 000,00	14 000,00
014- Atténuation de produits	-100 000,00	-100 000,00
73 ~ Impôts et taxes	69 576,00	69 576,00
023 – Virement à la section d'investissement	157 626,22	157 626,22
042- Opérations d'ordre de transfert de section à section	28 476,00	28 476,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)**

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022
<b>Total des recettes</b>	<b>214 344,00</b>	<b>214 344,00</b>
70- Produits des services et ventes diverses	109 205,00	109 205,00
74 – Dotations et participations	43 370,00	43 370,00
77- Produits exceptionnels	61 769,00	61 769,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)**

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022
<b>Total des dépenses</b>	<b>273 732,02</b>	<b>273 732,02</b>
20 - Immobilisations incorporelles	79 658,96	79 658,96
204 - Subventions d'équipement versées	49 358,00	49 358,00
21 - Immobilisations corporelles	-227 970,77	-227 970,77
23 - Immobilisations en cours	372 685,83	372 685,83

**SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)**

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE 2 - 2022
<b>Total des recettes</b>	<b>273 732,02</b>	<b>273 732,02</b>
16- Emprunts et dettes assimilées	44 713,00	44 713,00
024- Produit des cessions d'immobilisations	42 916,80	42 916,80
021 - Virement de la section de fonctionnement	157 626,22	157 626,22
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 476,00	28 476,00

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

*mm*

**Patrice LAURENT**

